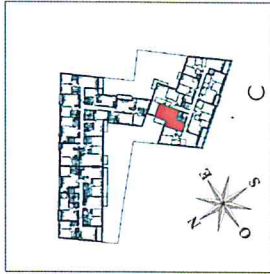


LE PLESSIS TREVISE
AV ARDOUIN - AV DU
GENERAL DE GAULLE

1^{er} Etage
2P Lot n° C101



PIECES	Surface Habitable
Entrée	3.61 m²
Séjour	13.85 m²
Cuisine	3.32 m²
Chambre	12.91 m²
Salle d'eau	5.92 m²
Dressing	2.45 m²
TOTAL HABITABLE	41.66 m²
Balcon	5.91 m²
TOTAL ANNEXES	5.91 m²
TOTAL PRIVATIF	47.57 m²

SYMBÔLE	DESIGNATION
[S]	Surface habitable
[A]	Annexe
[B]	Balcon
[C]	Cuisine
[D]	Dressing
[E]	Entrée
[F]	Foyer
[G]	Général
[H]	Hall
[I]	Isolation
[J]	Jardin
[K]	Kitchen
[L]	Lit
[M]	Mobilier
[N]	Niveau
[O]	Orientation
[P]	Poutre
[Q]	Plafond
[R]	Rampes
[S]	Séjour
[T]	Terrasse
[U]	Ustensiles
[V]	Vitrage
[W]	W.C.
[X]	W.C. annexe
[Y]	Yardage
[Z]	Zonage



Echelle 0 0.5 1 2 3

NOTA 1 : Le présent document expose la figure et les dispositions générales de l'agencement. Des modifications peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réglementation. Tout en ce qui concerne les dimensions, les équipements (frigorifères, de plomberie, etc.) sont indiqués à titre indicatif. Si l'agencement ou les dimensions des équipements indiqués sont modifiés, les dimensions des équipements indiqués sont indiqués à titre indicatif. Les hauteurs de ces équipements indiqués ne sont pas indiquées. Les hauteurs de ces équipements indiqués sont conformes au décret du 23 mai 1997 (art. 4.1).

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification affectant l'installation électrique ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. Les équipements électriques et de plomberie ne peuvent être déplacés sans l'accord de l'équipementier. Les hauteurs de ces équipements indiqués sont indiqués à titre indicatif.

NOTA 3 : Les hauteurs de ces équipements indiqués sont conformes au décret du 23 mai 1997 (art. 4.1).

22 FEVRIER 2018